

Initiative : Postulat

Titre : *Distribution de chèques à la consommation aux ménages à faibles revenus valables dans tous les commerces de Lausanne ainsi que pour les manifestations culturelles.*

Initiant : Johan Pain

En Suisse, une grande précarité existante et grandissante pose des problèmes de pouvoirs d'achats pour les couches les plus précaires de la population, ce qui engendre des difficultés accrues en matière de coût de la vie pour les couches les plus précaires de la population, engendrant des difficultés accrues pour subvenir aux besoins les plus élémentaires. C'est particulièrement le cas de la ville de Lausanne qui, avec Berne, Genève et Zurich, fait partie des localités les plus chères d'Europe et donc de Suisse.

Durant la pandémie de COVID-19, nous avons vu se créer de longues files d'attentes pour bénéficier de colis alimentaires, mettant en lumière une précarité préexistante, mais jusqu'alors méconnue. L'éclatement de la guerre en Ukraine et l'inflation des prix qui s'en est suivie n'a fait qu'aggraver la situation de ces personnes. De surcroît, l'augmentation prochaine des factures d'électricité et des charges locatives vont encore précariser les plus faibles.

Pour faire face à cette problématique, des dispositifs tels que les cartes Caritas, qui sont distribuées dans le Canton de Vaud aux bénéficiaires de subsides à l'assurance maladie permettent l'accès aux épiceries de la fondation Caritas, qui offrent des denrées alimentaires à très bas prix et qui offrent aussi des réductions importantes à certains lieux culturels tels que les musées.

Durant Covid, la ville de Lausanne a également distribué des carnets de réductions utilisables dans certains magasins partenaires de la Ville.

Depuis, la crise sanitaire est passée, mais le besoin d'améliorer le pouvoir d'achat des personnes les vulnérables de Lausanne demeure, en vue de favoriser leur inclusion sociale et d'atténuer les inégalités économiques.

Or, la pérennisation d'une telle action permettrait de soutenir les revenus les plus modestes, tout en laissant aux personnes concernées la liberté de l'usage de ces chèques. De plus, la poursuite de ce programme permettrait également de stimuler l'activité économique locale en incitant les bénéficiaires à dépenser auprès des commerces de proximité. Ce serait d'autant plus le cas si cette mesure était étendue à l'ensemble des petits commerces lausannois. Enfin, la validation des chèques dans les lieux

culturelles gérés par la ville favoriserait l'accès des personnes modestes à des activités culturelles et artistiques, contribuant ainsi à l'enrichissement personnel et à la cohésion sociale.

En conclusion, la mise en place d'un programme de distribution de chèques à la consommation aux ménages à faibles revenus à Lausanne constituerait un atout pour répondre aux défis actuels de précarité et d'inégalités économiques. Ce programme contribuerait ainsi à créer un environnement plus équitable et inclusif, où chaque individu, indépendamment de sa situation économique, peut accéder aux ressources nécessaires à une vie digne et enrichissante.

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de mettre en place un programme permanent de distribution de chèques à la consommation aux ménages à faibles revenus à Lausanne. Réservé à la consommation dans des petits commerces lausannois, ce programme viserait à fournir des chèques à usage libre, sans obligation d'achat, permettant aux bénéficiaires d'accéder à des biens de première nécessité ainsi qu'à des expériences culturelles, tout en soutenant l'économie locale.

Johan Pain (E.A.G) le 05.09.2023

